

IMPÔTS

Un fichier national pour les assujettis à l'ISF en cours d'élaboration

P2

FILIERE LAIT

Les opérateurs lancent un SOS

P2

MIX ÉNERGÉTIQUE MONDIAL

La part du gaz atteindra un taux de 28% d'ici 2050

P5

JUSTICE

L'Algérie pourrait reprendre l'application de la peine capitale

P3

INDUSTRIE
(ADMISSION AU RÉGIME PRÉFÉRENTIEL)

Les textes, fixant les modalités, fin prêts

Le ministère de l'Industrie a annoncé jeudi la finalisation des procédures relatives au projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les modalités d'admission au profit des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers. "Le ministère de l'Industrie vient de finaliser les dernières procédures de présentation du projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les conditions et modalités d'admission au bénéfice des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers, pour la signature du Premier ministre", a indiqué un communiqué du ministère. "Ces textes, visant à créer une véritable industrie et à encourager la production dans ces domaines, seront publiés au Journal officiel, après signature", a précisé la même source.

P4

CAN-2021
(QUALIFICATIONS/ GR.H)
ALGÉRIE - ZIMBABWE 3 - 1

Les « Verts » poursuivent leur belle série

Sans briller, l'équipe algérienne de football a assuré jeudi soir l'essentiel en s'imposant face au Zimbabwe 3-1 au stade olympique du 5-juliet (Alger), un match comptant pour la 3e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022. Devant des gradins vides, en raison des mesures appliquées pour endiguer la propagation du Covid-19, l'Algérie n'est désormais qu'à un seul point d'une qualification, avant terme, pour la phase finale de la CAN-2021, une première étape dans la route de la défense de son second titre continental, décroché à la CAN-2019 en Egypte. Contre toute attente, le début de la rencontre fut à l'avantage des visiteurs. La première action dangereuse a été à l'actif de Biliat, qui s'est retrouvé pratiquement seul sur le côté gauche face au portier algérien M'bolhi (3e), ce dernier repoussant le cuir en corner.

P13

Régions

MOSTAGANEM

Commémoration du 63e anniversaire de la bataille de Djebel Sikh à Oueld Maallah

P8

TIARET

Inauguration demain d'une nouvelle agence CPA à Tiaret

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

867 nouveaux cas, 402 guérisons et 14 décès

P3

LIBYE

Deux naufrages font près de 100 morts en une journée

P24

EL GUERGUARAT (SAHARA OCCIDENTAL)

Le plus grand poste-frontière illégal au monde

P15

Sport

Décès de l'ancien président de la JSKMohand Chérif Hannachi

P24



Brèves

FILIERE LAIT

Les opérateurs lancent un SOS

Les opérateurs de la filière laitière participants à une visioconférence organisée par la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) ont recommandé la tenue d'une réunion avec les autorités afin de discuter des difficultés rencontrées, a indiqué jeudi la Confédération dans un communiqué. Cette visioconférence qui s'est déroulée, mercredi, sous la présidence de Abdelwahab Ziari, président de la CIPA, a regroupé les producteurs de lait, les éleveurs, les distributeurs, les unités de transformation et les producteurs fourragers répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que le président du Conseil interprofessionnel de la filière Lait (CNIFLAIT), a précisé la même source. A l'issue de cette rencontre virtuelle, "les participants ont fortement recommandé la tenue d'une réunion en extrême urgence avec les autorités afin de présenter la réflexion de la filière Lait qui continue actuellement à faire face à de grandes contraintes en la menant à une disparition inévitable". Cette réflexion sera élaborée par la CIPA et portera sur "les graves difficultés et obstacles dont sont confrontés l'ensemble des intervenants de la filière Lait ainsi que les propositions adéquates pour arriver à des solutions concrètes afin de permettre le développement et l'amélioration de la situation de la filière et d'assurer une nette production de qualité pour l'Algérie", est-il expliqué dans le communiqué.

R.N

ATTENTATS SURVENUS EN ARABIE SAOUDITE ET AU MOZAMBIQUE

La condamnation ferme de l'Algérie

L'Algérie a condamné fermement les deux attentats survenus en Arabie Saoudite et au Mozambique. "L'Algérie condamne fermement le lâche attentat survenu dans la ville de Djeddah au Royaume d'Arabie saoudite, faisant des blessés", indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie assure le Royaume d'Arabie saoudite frère de sa solidarité et de son soutien pour la préservation de sa sécurité et de sa stabilité et dans toutes les mesures qu'il prendra pour protéger ses citoyens et ses résidents contre de tels actes criminels, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", conclut le communiqué. Par ailleurs, l'Algérie a condamné avec force, jeudi, les attaques terroristes qui ont ciblé la localité de Muidumbe, dans la région de Cabo Delgado, dans le Nord du Mozambique et ayant fait des dizaines de victimes, indique la même source. "L'Algérie exprime toute sa solidarité et son soutien au gouvernement et au peuple mozambicain frère, dans cette épreuve tragique et réitère son engagement indéfectible à soutenir les efforts internationaux et régionaux visant à éradiquer le terrorisme", souligne le ministère des Affaires étrangères dans le même communiqué. Plus de 50 civils mozambicains ont été décapités, plusieurs d'entre eux démembrés, lors d'une nouvelle attaque terroriste la semaine dernière dans la province du Cabo Delgado, selon plusieurs médias.

R.I

CONSTRUCTION DE VEHICULES-CONCESSIONNAIRES
 Création de deux comités techniques

Deux comités techniques interministériels ont été créés par le ministère de l'Industrie dans l'objectif d'examiner et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs, et ce, en vertu de deux arrêtés publiés dans le Journal officiel (JO) n 65.



Les deux arrêtés, signés le 19 octobre dernier, fixent les listes nominatives des membres des deux comités techniques chargés de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de, respectivement, l'activité de construction de véhicules et celle de concessionnaires de véhicules neufs, leur organisation et leur fonctionnement. Ainsi, le premier comité est chargé d'instruire les demandes introduites pour l'exercice de l'activité de construction de véhicules, d'émettre un avis conforme sur les demandes de l'autorisation provisoire permettant aux investisseurs d'accomplir les démarches nécessaires pour la réalisation de l'investissement, objet de la demande. Il est chargé également d'émettre un avis conforme sur les demandes des investisseurs, relatives à l'agrément définitif et les décisions d'évaluation technique pour l'exercice de l'activité de construction de véhicules, d'émet-

tre un avis conforme en cas de non-respect des engagements pris par les investisseurs au titre du cahier des charges à l'activité de construction de véhicules. Quant au deuxième comité, il est chargé d'examiner les dossiers de demande d'autorisations provisoires et d'agréments définitifs, d'émettre un avis à l'attention du ministre de l'Industrie sur les demandes relatives à l'agrément définitif, sur l'étude des dossiers présentés et rapport de visite établi par le directeur de wilaya chargé de l'industrie, territorialement compétent. Il a, aussi, pour mission d'émettre un avis sur le retrait et les suspensions des agréments attribués et de veiller au respect de la réglementation régissant l'activité. Les arrêtés précisent que les deux comités peuvent faire appel à des experts ou organismes habilités, dans le cadre d'un accompagnement technique devant leur permettre de remplir les missions qui leur sont assi-

gnées. Dans le cadre de leurs travaux, les deux comités sont assistés par des secrétariats techniques chargés notamment de l'enregistrement des dossiers de demande de souscription au dispositif de construction de véhicules, de la préparation et la vérification administrative des dossiers de souscription, de la transmission des réserves éventuelles émises par le comité aux demandeurs concernés et de la notification aux investisseurs et aux administrations concernées, des agréments et des décisions d'évaluation technique, signés par le ministre de l'Industrie. Les membres des deux comités sont nommés, sur proposition des autorités et organismes dont ils relèvent, pour un mandat de trois (3) années renouvelable une (1) seule fois, précisent les arrêtés.

R.N

INDUSTRIE SOLAIRE

La CIPA et Terra Sola signent un protocole d'entente

La Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA) et la société Terra Sola-Algérie (TSA) ont signé un protocole d'entente portant sur le développement de la coopération industrielle dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué jeudi cette organisation patronale dans un communiqué. Ce protocole d'accord a été paraphé, lundi dernier à Alger, par le président de la CIPA, Abdelwahab Ziari, et le directeur général de TSA, Belkacem Haoche, également membre du conseil d'administration du groupe suisse-allemand "Terra Sola", note la même source. En vertu

de ce document, "TSA s'emploiera à œuvrer à l'émergence d'une industrie solaire nationale pérenne conformément à l'esprit du plan d'actions du gouvernement dans son segment relatif à la transition et l'efficacité énergétique", selon le communiqué. Ainsi, TSA s'engage notamment, grâce à ses contrats qu'elle détient avec des grands instituts mondiaux de certification, à aider les opérateurs algériens de la filière solaire à certifier les composants de leurs industries photovoltaïques, et à assurer un transfert du savoir et de la technologie. Pour sa part, la CIPA soutiendra TSA, en sa qualité de membre de la confédération, dans son projet industriel à Ras El Ma (Sidi

Bel Abbès), ainsi que son programme proposée à l'Algérie visant l'implémentation de centrales solaires photovoltaïques de 4.000 MW en 2024 en conformité avec les objectifs définis dans le plan d'actions du gouvernement. La CIPA et la société TSA, qui est membre du consortium international "Terra Sola" regroupant sept entreprises (suisse, autrichienne, chinoise et trois allemandes) œuvreront ensemble à la promotion de l'industrie solaire photovoltaïque nationale et à promouvoir la production locale afin d'atteindre des taux d'intégration ambitieux en la matière", souligne encore le communiqué.

R.N

IMPÔTS

Un fichier national pour les assujettis à l'ISF en cours d'élaboration

La Direction des impôts est en passe d'élaborer un fichier national pour les assujettis à l'Impôt sur la fortune (ISF) afin de les recenser et d'évaluer les avoirs, a révélé mercredi à Alger le ministre des Finances Aymen Benabderrahmane. Lors d'une plénière consacrée aux réponses aux préoccupations des députés dans le cadre du débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF-2021), présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, le ministre a indiqué que "l'administration des impôts s'attèle à élaborer un fichier pour les assujettis à l'ISF en recensant et évaluant leurs avoirs pour permettre une application équitable et transparente de cet impôt conformément aux dispositions du code des

impôts." L'ISF est entré en vigueur à partir du 1er janvier de l'année en cours au titre de la loi de finances pour l'exercice 2020 avant de faire l'objet de modifications en vertu de l'article 13 de la loi de finances complémentaire pour la même année, par lequel le champ d'application des personnes concernées a été élargi et sa valeur augmentée selon une échelle ascendante. Cet impôt repose sur le principe de la déclaration systématique du patrimoine par les débiteurs fiscaux auprès de l'inspection des impôts ou du centre de proximité des impôts de leur lieu de résidence. Il est à noter que le taux d'imposition est fixé à 0,15% pour les avoirs dont la valeur varie entre 100 et 150 millions Da, 0,25% pour les avoirs dont la

valeur oscille entre 150 et 250 millions Da, 0,35% pour les avoirs dont la valeur oscille entre 250 et 350 millions Da et 0,5% pour les avoirs dont la valeur varie entre 350 et 450 millions Da. Si la valeur des avoirs dépasse 450 millions Da, le taux de l'ISF est estimé à 1%. Quant aux personnes physiques dont le siège fiscal est situé en Algérie et ne possèdent pas des avoirs mais sont soumises à cet impôt en fonction des éléments du train de vie, le calcul de la valeur de l'impôt se fait selon l'article 98 du code des impôts directs et taxes assimilées relatif à l'évaluation forfaitaire minimum du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie.

R.N

JUSTICE

L'Algérie pourrait reprendre l'application de la peine capitale

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, jeudi à Alger, qu'"il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale", ajoutant que l'Algérie "est libre et souveraine et la peine de mort sera appliquée, en cas de nécessité", a-t-il déclaré lors d'une séance plénière à l'Assemblée nationale populaire (ANP) consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre le kidnapping.

M. Zeghmati a fait savoir que "l'Algérie est un Etat souverain et libre d'appliquer la peine de mort", soulignant qu'"il n'y a aucun empêchement, ni au niveau local, ni au niveau international, d'appliquer la peine capitale, en cas de nécessité". La législation nationale, notamment en son volet pénal, est "l'une des caractéristiques de la souveraineté nationale car ayant un lien direct au maintien de l'ordre public, un exercice de souveraineté", a expliqué le ministre. "Jusqu'à ce jour, l'Algérie n'a signé et n'a ratifié aucun accord ou convention ou traité internationaux interdisant le recours à la peine capitale, qu'il s'agisse de législation ou d'exécution", a-t-il déclaré, soulignant que la recommandation de 2007 de l'Assemblée des Nations unies "n'est pas contraignante car étant une obligation morale et éthique uniquement". Rappelant l'existence d'un débat national et international entre partisans et opposants à l'exécution de la peine de mort et à chaque partie ses arguments", M. Zeghmati. Le ministre a soutenu, par ailleurs, que la prévention contre les crimes de kidnapping "est la responsabilité de tous, exigeant la conjugaison des efforts de tout un chacun, à commencer par la famille, l'établissement éducatif et les différentes institutions de l'Etat et ce afin de surmonter la situation d'inconfort auprès des parents qui se sen-



tent obligés d'accompagner leurs enfants dans leurs déplacements à l'extérieur de la maison". Insistant sur l'impératif de "ne pas justifier les crimes d'enlèvement par des facteurs socioéconomiques", M. Zeghmati a fait savoir que "le fléau de la drogue est à l'origine de ce crime étranger à notre communauté". Pour rappel, les interventions des députés de l'ANP ont porté sur "l'impérative application de la peine capitale à l'encontre des

auteurs de kidnappings et ce dans le souci de mettre un terme à ce type de crimes". Par ailleurs, le ministre a présenté un exposé sur les ateliers importants soumis au débat dans le secteur de la Justice à l'instar de la révision du système carcéral et le recours au système de comparution immédiate, outre les mécanismes d'intégration sociale des détenus ayant purgé la durée de leur peine.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

867 nouveaux cas et 14 décès

Huit cent soixante-sept (867) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 402 guérisons et 14 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 65 975, celui des décès à 2 125 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 43

777, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Ainsi, la situation sanitaire se dégrade un peu partout en Algérie et les chiffres des contaminations sont chaque jour plus élevés. Les hôpitaux ont atteint leur limite, le personnel soignant est à bout de souffle. Les spécialistes ne cachent pas leur pessimisme en affirmant que la courbe ne sera prête de

s'infléchir de sitôt. Pour cela, il faut attendre, au moins, de semaines pour voir les résultats des mesures prises par le gouvernement. Pour ces spécialistes, le respect des mesures barrières, distanciation physique et port du masque, le virus continue sa circulation et rien ne l'arrêtera en l'absence d'un vaccin efficace. Il y a, même, parmi ces spécialistes de santé publique qui appellent les autorités publiques à effectuer,

encore, plus de restrictions : genre de confinement généralisé. Des parents délégués, pour leur part, prônent la fermeture des écoles pendant une période de quinze à vingt jours. Un pas que le gouvernement hésite à franchir. Le risque de perdre une année scolaire est grand avec son lot de problèmes notamment le danger de décrochage scolaire pour des milliers d'enfants.

R.N

PR BELHOCINE

"Pas question de sacrifier l'éducation d'une génération entière d'élèves"

"Il n'est pas question de sacrifier l'éducation d'une génération entière d'élèves, simplement parce qu'il y a une flambée épidémique", a déclaré, hier vendredi 13 novembre 2020 à la radio chaîne 3, le professeur Mohamed Belhocine, président de la Cellule d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques. « Il faut continuer à gérer au cas par cas », a-t-il dit, en précisant toutefois, qu'en cas d'évolution de la situation sanitaire qui nécessiterait un confinement général, « l'école serait à ce moment-là fermée ». Selon M. Belhocine, l'école doit continuer à dispenser le savoir aux enfants conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui avait exhorté les gouvernements à laisser les écoles ouvertes en veillant à l'application rigoureuse des mesures de prévention. Rappelant les critères définis pour la gestion des contaminations en milieu scolaire, le professeur appelle à la mobilisation de tous pour faire face à cette pandémie mondiale.

R.N

PR. MUSTAPHA KHIATI (PRÉSIDENT DU FOREM)

"Laissons nos enfants étudier..."

Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), le Pr. Mustapha Khiati, a affirmé qu'"il n'est actuellement pas possible de fermer les écoles, rapporte la Radio locale Sétif. « Laissons nos enfants étudier et l'épidémie ne représente aucun danger pour eux et leurs parents. Aucun cas d'épidémie n'est apparu dans nos écoles après la reprise. Dans tous les pays du monde, les enfants

vont à l'école normalement », a-t-il ajouté. « Nous prévoyons une augmentation significative des cas d'infection dans notre pays dans les prochains jours, et le résultat du confinement apparaîtra deux semaines après sa mise en œuvre », a expliqué M. Khiati, selon la même source. Concernant la rentrée universitaire, M. Khiati a indiqué qu'il n'y aura pas de rentrée universitaire si la situation continue ainsi, expliquant que le virus se propage fortement dans ces cer-

cles. Par ailleurs, le professeur a indiqué que les vaccins contre la grippe saisonnière sont nécessaires pour les personnes âgées et malades car ce sont des antibiotiques contre Covid 19, selon le même média. Pour limiter la propagation du coronavirus, M. Khiati estime que malheureusement, nous n'avons pas d'autre solution que la prévention, la distanciation sociale et le port d'un masque de protection, car le vaccin contre le virus ne sera pas de sitôt.

R.N

Brèves

JIJEL

Le wali impose le confinement à domicile aux personnes contaminées

Face à la flambée des contaminations au Covid-19, qui frappe la wilaya de Jijel, les autorités locales ont pris de nouvelles mesures pour lutter contre la pandémie en imposant l'obligation du confinement sanitaire à domicile pour les personnes contaminées. Cette obligation touche toutes les personnes contaminées placées sous traitement médicamenteux délivré par un médecin, affirme un communiqué de la wilaya publié dans sa page Facebook. Dorénavant, toute personne contaminée ou suspectée d'être contaminée par la Covid-19 doit se confiner pour une durée de 14 jours à partir de la confirmation de la contamination ou de la consultation du médecin traitant. La wilaya de Jijel ajoute que les personnes contaminées par le virus doivent signer un engagement, selon le modèle établi par la direction de la santé et de la population, de respecter totalement les mesures du confinement sanitaire à domicile. En outre, les personnes qui enfreignent ces mesures seront exposées aux sanctions prévues par la loi. Les services de sécurité en coordination avec les autorités sanitaires sont chargés d'assurer l'application stricte de cette décision.

ALGER

La zone commerciale d'El Hamiz fermée pour deux semaines renouvelables

La zone commerciale d'El Hamiz sera fermée pour deux semaines renouvelables sur décision du wali délégué de Dar El Beida. La décision ne concerne cependant pas les magasins d'alimentation générale, ceux des fruits et légumes, les boulangeries et les pharmacies. Ne sont pas concernés également les commerces de produits parapharmaceutiques et paramédicaux, ceux des viandes rouges et blanches et ceux des intrants agricoles. Cette décision entre en vigueur dès que les concernés sont avisés par les services de sécurité territorialement compétents. Par ailleurs, l'APC d'Alger a décidé la fermeture de toutes les infrastructures sportives, y compris les salles de sports qui se trouvent dans sa circonscription, a annoncé Abdelhakim Bettache, président de l'APC d'Alger Centre. Le président de l'APC a justifié cette mesure par le rebond des contaminations observé ces derniers jours, notamment dans la capitale qui demeure l'une des wilayas les plus touchées par le virus, depuis le début de la pandémie. Par ailleurs, et pour les mêmes raisons, la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (DJSL), a suspendu depuis mercredi, toutes les assemblées générales des clubs programmées prochainement.

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le Conseil constitutionnel proclame les résultats définitifs et officiels du scrutin

Le Conseil constitutionnel a proclamé jeudi soir les résultats définitifs et officiels du référendum sur la révision de la Constitution qui s'est déroulé le 1er novembre 2020. Les résultats définitifs du scrutin annoncés par le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, s'établissent comme suit : Nombre d'inscrits au niveau national : 23 559 320 Nombre d'inscrits y compris ceux résidents à l'étranger : 24 466 618 Nombre de voix exprimées au niveau national : 5 616 481 Nombre total de votants, y compris ceux résidant à l'étranger : 5 661 551 Taux de participation : 23,84% Bulletins nuls : 637 308 Le nombre de voix exprimées : 5 024 239 Nombre de votants par Oui : 3 356 091, soit 66,80% Nombre de votants par Non : 1 668 148, soit 33,20%. Fenniche : « le référendum s'est déroulé dans de bonnes conditions ». Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a affirmé jeudi que le référendum sur la révision de la Constitution, tenu le 1er novembre, s'était déroulé dans de bonnes conditions. Lors de la proclamation jeudi des résultats définitifs de ce référendum, M. Fenniche a indiqué que "le conseil constitutionnel considère que ce référendum s'est déroulé dans de bonnes conditions et affirme la régularité et la transparence du référendum conformément aux garanties assurées par la Constitution, la loi organique relative au régime électoral et les textes réglementaires y afférents". A cette occasion, M. Fenniche a rendu hommage au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux différents corps de sécurité ayant veillé au bon déroulement de l'opération à la faveur d'un climat serein, en permettant aux Algériens d'exercer leur droit constitutionnel.

R.N

INDUSTRIE (ADMISSION AU RÉGIME PRÉFÉRENTIEL)

Les textes, fixant les modalités, fin prêts

Le ministère de l'Industrie a annoncé jeudi la finalisation des procédures relatives au projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les modalités d'admission au profit des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers.

Le ministère de l'Industrie vient de finaliser les dernières procédures de présentation du projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les conditions et modalités d'admission au bénéfice des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers, pour la signature du Premier ministre", a indiqué un communiqué du ministère. "Ces textes, visant à créer une véritable industrie et à encourager la production dans ces domaines, seront publiés au Journal officiel, après signature", a précisé la même source. A cet effet, le ministère a assuré que ces textes ne visent pas à "bloquer" l'activité dans ces domaines, mais ont pour objectif de permettre aux opérateurs ayant atteint les taux d'intégration requis, de bénéficier des avantages fiscaux accordés par l'Etat dans le cadre du régime fiscal préférentiel. Ces textes sont "en faveur de la création de véritables industries au lieu du montage actuel, et ce, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi de finances complémentaire pour 2020", a ajouté le communiqué.

Quant aux opérateurs n'ayant pas encore atteint le taux d'intégration requis, ils peuvent poursuivre leurs activités tout en s'acquittant des droits de douane sur les composants importés selon le tarif de chaque composant en cas d'importation séparée et le tarif du produit final destiné à la commercialisation en cas d'importation d'ensembles destinés au montage, a expliqué la même source. Le ministère de l'Industrie a rappelé, à l'occasion, que le décret exécutif n° 74-2000 devant favoriser l'accroissement du rythme de l'intégration, n'a pas donné lieu à aucun progrès en la matière 20 ans après. "Au contraire, des entreprises ayant atteint des niveaux d'intégration dans le passé se sont engagées dans la voie de l'importation directe de la plupart des produits commercialisés démontés et en ensembles complets", a fait observer le ministère. Concernant la prochaine étape, le ministère de l'Industrie a indiqué que tout investisseur, qui souhaite s'engager dans le processus d'intégration, doit l'initier avec un investissement qui permet de créer une réelle valeur ajoutée pour le pays. "Compte tenu de l'urgence et de la détermination de l'Etat à relancer toutes les activités dépendantes des compétences et des ressources locales, y compris cette importante filière, il n'y aura plus de place pour l'importation subventionnée, au détriment d'une industrie marginalisée par des méthodes qui ne



servent pas l'économie nationale", a relevé la même source.

Servent pas l'économie nationale, a relevé la même source.

"Les portes du ministère de l'Industrie restent ouvertes aux représentants des associations professionnelles souhaitant s'informer du contenu des lois et des textes et leur concrétisation. Seuls les intérêts personnels ou factionnels qui ne sont pas conformes à l'intérêt public et aux orientations de politique économique de l'Etat, seront exclus", a fait savoir, en outre, le communiqué. "Les opérateurs, qui se sont engagés ou veulent s'engager dans la logique de l'industrie intégrée, vont s'adapter aux textes législatifs qui les servent ainsi que leurs ouvriers en tant que producteurs, mieux

qu'à l'ancien dispositif", a relevé encore le ministère. S'agissant des opérateurs qui veulent rester dans l'ancienne activité, ils sont appelés à payer les droits et les taxes sur les équipements importés jusqu'à atteindre le taux d'intégration prévu dans le cahier des charges, a expliqué le ministère, soulignant que ces opérateurs doivent "comprendre que la mission de l'Etat réside dans l'encouragement à la création d'emplois productifs et à la préservation des différentes ressources nationales, en comparant les coûts des emplois avec leurs rendements fiscaux et la devise dépensée dans ces activités". A ce propos, le ministère de l'Industrie a fait état de la hausse continue de la facture des importations des opérateurs versés dans cette activité depuis la publication du décret exécutif n° 74-2000 passant de 150 millions de dollars lors de sa promulgation à 2

milliards de dollars par an durant les 20 ans de transactions sous ce régime. D'autre part, le ministère de l'Industrie a annoncé la mise en place d'un groupe de travail au niveau du ministère qui étudie les dossiers approuvés depuis 2000 afin d'évaluer leur conformité avec le dispositif législatif en vigueur, notamment en ce qui concerne l'atteinte du taux d'intégration fixé par les cahiers de charges et d'identifier les opérateurs qui ont atteint les taux d'intégration promis et ceux dont l'activité n'a pas dépassé "l'importation déguisée". A travers cette procédure, le ministère vise à assainir le secteur conformément à la loi et dans l'intérêt public, de manière à éviter "les erreurs qui ont coûté des sommes énormes au Trésor public et ont freiné le développement de l'industrie dans notre pays".

R.N

MOHAMED SADREDDINE BOUROUBA (AAMNL)

La médecine nucléaire est en "plein développement" en Algérie

Le président de l'Association algérienne de médecine nucléaire libérale (AAMNL), Dr Mohamed Sadreddine Bourouba, s'est félicité, hier à Alger, que cette spécialité soit en "plein développement" en Algérie, souhaitant, toutefois, le renforcement de celle-ci en matériel d'imagerie médicale destiné à la cancérologie et à la cardiologie. "La médecine nucléaire est en plein développement en Algérie, aussi bien dans le secteur public que privé. Actuellement, nous comptons 49 centres dédiés à cette spécialité, répartis à travers le terri-

toire national, dont 60 % dans le privé", a déclaré à l'APS Dr Bourouba à l'occasion de la tenue, en mode virtuel, du 3e congrès maghrébin de médecine nucléaire. Tout en relevant l'existence de "compétences nationales avérées" dans le domaine de la médecine nucléaire, il a fait savoir que le premier service dédié à cette spécialité remonte à 1978, celui relevant du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) à l'hôpital Mustapha Bacha d'Alger. Néanmoins, l'Algérie gagnerait à pallier le retard qu'elle enregistre s'agissant du matériel ra-

dioactif importé et très demandé en cancérologie, poursuit le spécialiste, déplorant, à ce propos, l'existence d'un seul PET-Scan pour toute la population, sachant que cette méthode d'imagerie médicale fait considérablement avancer le diagnostic et le traitement en cancérologie et cardiologie. Il a précisé que le seul centre qui dispose de cette technique dépend du secteur privé et se trouve à Tizi-Ouzou, appelant à la multiplication de ce type de technique médicale, d'autant plus, relève-t-il, que le "plan national cancer" a préconisé

cette mesure afin de pallier les lacunes en matière de prise en charge des cancéreux. Abordant la thématique du congrès, Dr Bourouba a expliqué que cette rencontre de deux jours se penchera sur l'application des techniques de diagnostic et de traitement de la médecine nucléaire aussi bien en cancérologie qu'en cardiologie, alors qu'un volet sera consacré à la relation entre l'intelligence artificielle et la médecine nucléaire. D'autre part, la forme virtuelle de cette rencontre scientifique, imposée par la conjoncture sanitaire par-

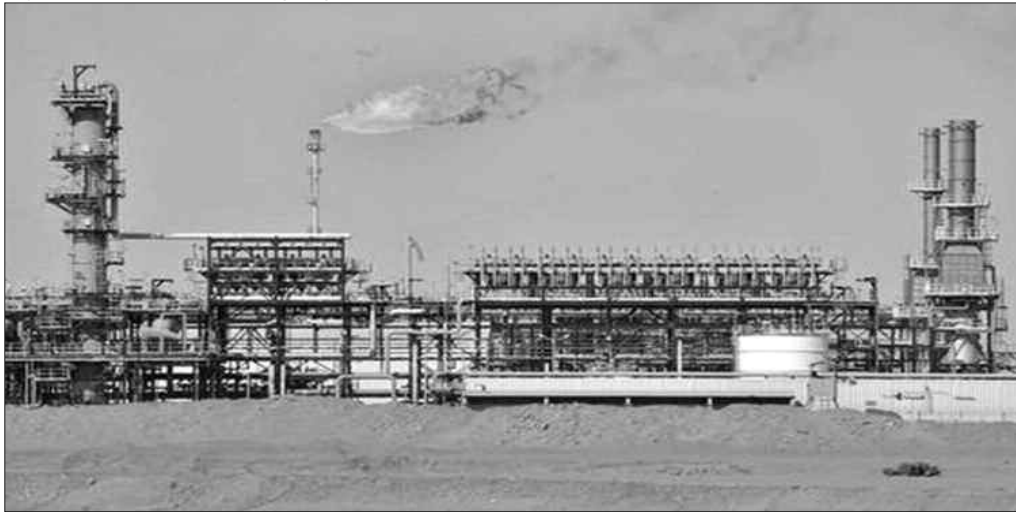
ticulière, représente un "enjeu technique", a estimé le même spécialiste, précisant que cet aspect a été pris en charge par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) en assurant la liaison entre les différents intervenants depuis l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Le 3e congrès maghrébin de médecine nucléaire est parrainé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA).

APS

MIX ÉNERGÉTIQUE MONDIAL

La part du gaz atteindra un taux de 28% d'ici 2050

La part du gaz dans le mix énergétique mondial passera d'un taux de 23 % actuellement à 28 % d'ici 2050, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, soulignant que le gaz naturel a de "bonnes perspectives devant lui".



S'exprimant lors d'un point de presse en marge de la 22e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenue par visioconférence, M. Attar a affirmé que "les perspectives confirment que le gaz naturel a parfaitement sa place dans les prochaines années, notamment dans le cadre de la transformation énergétique qui fait du gaz un associé important aux énergies renouvelables". Prévoyant une hausse de la part du gaz dans le mix énergétique mondial passer de 23 % actuellement à 28 % à l'horizon 2050, le ministre de l'Énergie a soutenu que même si cette augmentation, paraissait légère, elle doit être mise en perspective de la consommation énergétique mondiale. Selon les données du GECF, la consommation de gaz en Asie pacifique augmentera de 99% d'ici 2050, en Amérique du nord de 35 % et dans les pays du Golfe de 53 %. En revanche, cette consommation en Europe devra connaître une baisse de 10 % d'ici 2050, a-t-il prévu. "Cela impose à l'Algérie de diversifier ses marchés en visant notamment les pays d'Afrique où la consommation va augmenter de 147 %, a-t-il fait savoir, ajoutant que le gaz continuera à constituer un "composant important dans la stratégie de développement énergétique nationale". S'agissant de la situation actuelle du marché,

les exportations des pays membres du GECF ont baissé de 16 % par canalisation et de 2,5 % concernant le gaz liquéfié. Ceci s'explique notamment par la baisse de la consommation dans le monde qui a diminué durant 2020 (jusqu'au mois d'octobre), de 3,5 %. "Les marchés spots ont été les plus impactés. La diminution des prix a été comprise entre 38 et 42 %", a expliqué M. Attar. "Toujours selon les données du GECF, les prix du gaz ont retrouvé une tendance haussière depuis juillet dernier. "La consommation du gaz va reprendre progressivement avec un taux de 1,5 % en 2021 et de 2,5 % en 2022. Par la suite, cette consommation retrouvera les mêmes niveaux qu'en 2018 et 2019", a assuré le ministre de l'Énergie, considérant que "ce sont là de bonnes perspectives pour le marché du gaz". Interrogé à propos de l'Institut de recherche du gaz (GRI), dont le siège est fixé à Alger, Attar a mis l'accent sur l'importance de cet organisme au sein du ministère où des cadres algériens actives dans le cadre d'un programme de recherche technique et scientifique autour de la production de gaz. "Cela nous permettra de participer au niveau du Forum des pays exportateurs du gaz de façon efficace. Il s'agira aussi pour nos techniciens de bénéficier des expériences nouvelles à travers le monde", a-t-il

relevé. A la question de savoir si le GECF peut devenir une "OPEP du gaz", M. Attar a souligné à ce propos l'importance du Forum, notamment à travers les données qu'il génère, par le biais de son rapport sur les "perspectives 2050" sur le gaz qui sera publié en décembre prochain. "Les données du GECF sont de plus en plus prises en considération par les différentes instances énergétiques dans le monde", a-t-il mentionné, assurant que "le moment n'est cependant pas opportun" pour que le GECF puisse s'ériger en "OPEP du gaz" au vu de la conjoncture actuelle marquée par une baisse de la consommation mondiale et une surproduction de gaz. Concernant les marchés gaziers de l'Algérie, le ministre de l'Énergie a fait observer que "la priorité demeure celle de garantir notre part de marché en Europe". A propos des conditions de renégociation des contrats gaziers, M. Attar a indiqué que Sonatrach a négocié avec ses partenaires en intégrant les aspects et les atouts dont dispose l'Algérie, notamment la sécurité d'approvisionnement et l'engagement pour assurer un prix raisonnable. "Nous avons signé des contrats conformes à la situation actuelle du marché. La compagnie Sonatrach n'a fait aucun cadeau", a tenu à souligner le ministre de l'Énergie.

R.E

ETATS-UNIS

Hausse surprise des stocks commerciaux de pétrole brut

Les réserves commerciales de pétrole brut aux Etats-Unis ont augmenté la semaine dernière, déjouant les attentes des analystes qui s'attendaient à une baisse et pesant modestement sur le cours de l'or noir à New York. Selon un rapport hebdomadaire diffusé jeudi par l'Agence américaine d'Information sur l'Énergie (EIA), les stocks de brut sont montés de 4,3 millions de barils (MB) au 6 novembre, s'établissant à 488,7 MB. Les experts sondés par l'agence Bloomberg tablaient sur une baisse médiane de 1,9 MB. A Cushing dans l'Oklahoma où se situent les gigantesques cuves stockant le pétrole WTI coté à New York, les stocks ont en revanche baissé de 500.000 barils. Le recul des réserves commerciales de brut s'explique en partie par le ralentissement de la cadence des raffineries, qui n'ont fonctionné qu'à 74,5% de leurs capacités, en baisse de 0,9% par rapport à la semaine précédente. "Je suis surpris que la cadence ait baissé car la saison de maintenance est désormais derrière nous, tout comme les dégâts causés par les ouragans", s'étonne Andrew Lebow de Commodity Research Group. "On devrait voir le rythme s'accélérer dans les prochaines semaines", prédit l'expert. Le repli des stocks de brut a d'abord freiné la hausse du prix du baril de WTI échangé à New York, qui est ensuite reparti de l'avant. Le principal contrat s'échangeait à 42,03 dollars, en hausse de 1,40%, vers 17H00 GMT. La production américaine de brut s'est stabilisée à 10,5 millions de barils par jour (mbj). Les importations ont augmenté de 5,03 mbj à 5,50 mbj, de même que les exportations, qui sont montées de 2,27 mbj à 2,77 mbj. Les stocks d'essence ont, pour leur part, baissé de 2,3 MB, là où les analystes anticipaient une petite hausse. Les réserves de produits distillés (fioul et gaz de chauffage) ont, elles, chuté de 5,4 MB, bien plus que les prévisions des analystes. Si l'augmentation des stocks de brut fait craindre une offre excédentaire, le tableau paraît plus réjouissant au niveau de la demande. Un total de 20,2 MB a été distribué la semaine dernière aux Etats-Unis, le plus haut niveau depuis le mois de mars et une augmentation hebdomadaire de près de 2 MB. Des hausses notables sont à noter du côté des carburants utilisés pour les moteurs à essence ainsi que pour le kérosène.

R.E

DEMANDE MONDIALE EN PÉTROLE

L'AIE revoit en nette baisse sa prévision pour 2020

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a significativement revu en baisse jeudi ses prévisions pour la demande pétrolière mondiale cette année en raison de la deuxième vague de la pandémie de Covid-19 qui affecte l'Europe et les Etats-Unis. Dans son rapport mensuel, elle ne prévoit pas d'effet immédiat de la découverte même rapide d'un vaccin, dont les effets positifs sur l'activité économique et la demande se feraient, selon elle, sentir seulement au second semestre de l'année prochaine. L'Agence a revu en baisse ses prévisions à court terme pour les troisième et quatrième trimestres de 2020, ainsi que le premier trimestre de 2021. "Les ré-

centes annonces de confinements et autres mesures dans de nombreux pays nous ont conduits à revoir en baisse significativement nos estimations de la demande mondiale", soulignent les auteurs du rapport. L'AIE s'attend désormais à une demande en chute de 8,8 millions de barils par jour (mbj) cette année, soit 0,4 mbj de plus qu'anticipé le mois dernier, pour atteindre un total de 91,3 mbj. Le rebond de la demande l'an prochain est désormais attendu à 5,8 mbj de plus, contre seulement 5,5 mbj dans le rapport publié il y a un mois. Les marchés pétroliers ont été portés dernièrement par l'annonce d'une efficacité à 90% du futur vaccin déve-

loppé par les entreprises américaine Pfizer et allemande BioNTech. "Il est bien trop tôt pour savoir comment et quand les vaccins permettront le retour à une vie normale. Pour l'instant, nos prévisions ne prévoient pas d'impact significatif au premier semestre de 2021", relativise l'AIE. Ses scénarios se fondent sur une disponibilité du vaccin au milieu de l'année prochaine, avec ensuite un coup de fouet pour la demande dans la deuxième partie de l'année. Cette demande est actuellement déprimée avec le ralentissement des déplacements et notamment le quasi-arrêt du transport aérien. L'AIE souligne que la tâche est

ardue pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés au sein de l'Opep+, qui ont limité volontairement leur production pour soutenir les cours. Malgré cet engagement, l'organisation avait annoncé mercredi une hausse de sa production de brut au mois d'octobre, tirée par l'Irak et la Libye. Avec une demande déprimée et une offre en hausse, "les fondamentaux actuels sont trop faibles pour offrir un soutien ferme aux cours", met en garde l'AIE. "A moins d'un changement des fondamentaux, la tâche de rééquilibrer le marché va progresser lentement", conclut-elle.

R.E



RENTRÉE UNIVERSITAIRE À M'SILA

Entrée en Plus de 5600 nouveaux étudiants attendus

Plus de 37.000 étudiants, dont plus de 5600 nouveaux bacheliers, sont attendus à l'université "Mohamed Boudiaf" de M'sila à la prochaine rentrée universitaire 2020-2021, a indiqué jeudi, le recteur de l'établissement d'enseignement supérieur, Kamel Bedari.

Aussi, 5664 nouveaux inscrits suivront un dispositif spécial mis en place dans le cadre de la prévention et la lutte contre le coronavirus, a ajouté M. Beadar.

Pour cette année universitaire, une plate forme électronique a été dédiée aux inscriptions des nouveaux étudiants qui pourront, via leurs comptes, confirmer leurs inscriptions et payer, à distance, les

frais d'inscriptions grâce à la carte Dahoma ou par le retrait d'un imprimé, a-t-il précisé. Un cyberspace a été, également, installé au sein de l'université, tout en veillant au strict respect des gestes barrières et du protocole sanitaire, a-t-il noté. L'ensemble des effectifs seront répartis sur sept facultés et deux instituts nationaux, a ajouté le recteur, soulignant que les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers se déroulent dans des "conditions ordinaires".

Le même responsable n'a pas manqué de rappeler la mise en fonction depuis quelques mois de l'université numérique dotée de plate formes touchant la gouver-

nance, la pédagogie, l'ouverture de l'université sur son entourage et la sécurité des infrastructures avant de relever "le lancement à partir du mois prochain de l'enseignement numérique".

La même source a indiqué que 1000 enseignants parmi les 1500 que compte l'université de M'sila ont reçu une formation leur permettant de se familiariser avec la numérisation dans l'université.

L'université "Mohamed Boudiaf", à travers son incubateur, a déposé 16 brevets d'innovation au niveau de l'institut national de la propriété industrielle, a-t-on noté soulignant que 30 autres brevets seront déposés "courant l'année 2021".

Régions

EL BAYADH

10 classes scolaires au profit d'enfants aux besoins spécifiques

La wilaya d'El Bayadh s'est dotée de 10 classes pour l'intégration dans le milieu scolaire des enfants à besoins spécifiques, a-t-on appris jeudi du directeur des activités sociales et de solidarité par intérim.

Noureddine Abdelli a indiqué, à l'APS à l'ouverture de 7 classes dans le cycle primaire dont 3 au niveau d'El Bayadh, 2 dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh, une à El Kheiter et une à Bougtob, ainsi que deux autres classes dans le cycle moyen et le cycle secondaire au chef-lieu de wilaya, que 70 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint ces structures pour l'année scolaire en cours, dont une soixantaine au cycle primaire parmi les déficients mentaux (cas légers) et le reste des élèves est réparti sur les deux paliers: moyen et secondaire pour ceux ayant un handicap auditif. Selon la même source, une équipe pédagogique qualifiée et spécialisée, formée de 20 enseignants (15 enseignants et 5 instituteurs spécialisés), est chargée de l'enseignement et l'accompagnement de ces enfants. El Bayadh dénombre 4 centres psychopédagogiques au chef-lieu de wilaya et un autre à Labiodh Sidi Cheikh, en plus d'une école pour enfants handicapés auditifs au chef-lieu de wilaya. Ces structures prennent en charge 210 enfants encadrés par 73 éducateurs et enseignants et 37 spécialistes entre psychologues, cliniciens, infirmiers et autres, a-t-on fait savoir.

GUELMA / INTEMPÉRIES

Pompage des eaux de pluies infiltrées dans les établissements publics et maisons

Les unités de la protection civile sont intervenues pour pomper les eaux infiltrées dans les établissements publics, les maisons et les commerces dans les deux communes de Bouchehouf et Guelma à la suite d'importantes précipitations de pluies, a appris, jeudi, l'APS auprès de la cellule de communication de la direction de wilaya de la protection civile. Les quantités de pluies tombées entre 17h00 et 18h30 mercredi avaient dépassé les 40 mm, a indiqué la même source qui a fait état d'intervention des équipes de sapeurs-pompiers pour pomper les eaux infiltrées au bâtiment de la CCLS, au service des archives et à la direction des affaires religieuses dont le mur de clôture s'est effondré sous la force des eaux et l'obstruction des avaloirs. Des actions de pompage d'eau ont été également effectuées dans 15 maisons et trois commerces de plusieurs cités de la ville de Guelma dont ceux de "Abderrahmane Tebouch", "Chenichène", "Sediki" et "Hadj M'barek" ainsi que pour dégager les eaux bloquant l'accès à trois immeubles des cités "Génie Sider" et "frères Saâdane", a précisé la même source. Les sapeurs-pompiers sont aussi intervenus pour pomper les eaux et dégager les boues sur la RN-16 vers Annaba et Souk Ahras et pour pomper l'eau infiltrée à des maisons de la commune de Bouchehouf. Des précipitations de pluies accompagnées de grêle ont été enregistrées dans la commune de Bouhachana ayant nécessité des sorties de contrôle de la protection civile, est-il indiqué. Des pluies orageuses ont été enregistrées mercredi après-midi sur plusieurs communes de la wilaya de Guelma ayant inondé plusieurs axes routiers et perturbé le trafic automobile.

MOSTAGANEM

Commémoration du 63^e anniversaire de la bataille de Djebel Sikh à Ouled Maallah

La wilaya de Mostaganem a commémoré jeudi le 63^e anniversaire de la bataille de Djebel Sikh au village de Sidi Messaoud dans la commune de Ouled Maallah, a-t-on appris de la directrice de wilaya des moudjahidine et ayant droits, Dalila Benmessaoud.



La commémoration de cette date historique a donné lieu à la pose de la première pierre de réalisation d'une stèle commémorative dédiée à cette bataille, dont le financement est à l'actif de la wilaya, et à l'inauguration d'un stade de proximité au village de Sidi Messaoud.

Les autorités locales ont également assisté, en compagnie de membres la famille révolutionnaire, à une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs tombés au champ d'honneur lors de cette bataille.

Les grottes de Djebel Sikh sont situées à proxi-

mité d'un oued au douar de Sidi Messaoud, dans la commune de Ouled Maallah à l'est de Mostaganem. Lors de la glorieuse guerre de libération, elles abritaient un poste de commandement, un abri de transit, une clinique pour soigner les moudjahidine blessés et un entrepôt de médicaments et de vivres, selon des sources historiques.

Le 14 novembre 1957, les forces coloniales françaises avaient assiégé ce site de cinq grottes s'étendant sur deux kilomètres qui abritaient alors plus de 100 moudjahidine et 10 malades et décidèrent d'un assaut en utili-

sant des hélicoptères, des camions et des chars, mais ne parvinrent pas facilement à venir à bout de la résistance héroïque des moudjahidine de la région qui leur avaient tenu tête en leur faisant subir de lourdes pertes à l'issue de neuf jours de combats (60 soldats tués et 15 autres blessés), a-t-on évoqué.

Des bombes de gaz lacrymogènes et des armes internationalement interdites (gaz toxiques) ont été utilisées par l'armée coloniale. Près de 100 moudjahidine sont tombés au champ d'honneur, d'autres ont été blessés et les malades ont été emprisonnés.

MOSTAGANEM (COVID-19)

Fermeture à titre conservatoire du marché hebdomadaire de Mesra

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé de fermer, à titre conservatoire, le marché hebdomadaire à caractère régional de Mesra, à compter du vendredi prochain, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris jeudi auprès de ces services.

La même source a indiqué que le comité de wilaya de prévention contre coronavirus a décidé, mercredi soir lors de sa réunion périodique, de la fermeture de cet espace commercial qui reçoit, chaque semaine, des citoyens de différentes wilayas du pays. Lors de la réunion, le comité a également décidé de consacrer une enveloppe de 2 millions DA du budget de la wilaya au profit du

secteur de la santé pour l'acquisition de réactifs polymérase en chaîne (PCR) pour la détection du virus et le renforcement des capacités quotidiennes de dépistage au niveau local.

Les autorités locales ont aussi donné des instructions pour procéder, immédiatement, à de larges opérations de désinfection des écoles primaires et d'intensifier les sorties sur le terrain pour sensibiliser les citoyens et les commerçants sur l'application des mesures de prévention contre Covid-19, selon la même source.

De leur côté, les services de la sûreté de wilaya ont fait part de 716 infractions aux mesures de prévention contre la pandémie (non port du masque protecteur dans les espaces

publics, non respect de la distanciation et violation du confinement sanitaire partiel, ...) durant la période allant du 5 au 10 novembre en cours.

Les services du commerce ont proposé, durant les deux dernières semaines, la fermeture à titre conservatoire 91 espaces commerciaux, notamment des marchés quotidiens, des centres commerciaux et des locaux de vente de produits de consommation, ainsi que des restaurants et des cafés pour non respect des mesures de prévention, selon le chef de service observation du marché et information économique de la direction du commerce, Ghali Sid-Ahmed, dans une déclaration à l'APS.

TIARET

Inauguration demain d'une nouvelle agence CPA à Tiaret

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) procèdera demain à l'inauguration d'une nouvelle agence dans la wilaya de Tiaret, a indiqué jeudi un communiqué de cette banque publique.



Cette nouvelle agence qui sera inaugurée dans la localité de Tiaret 2 par le P-dg du CPA, Mohammed Dahmani, dispose notamment d'un espace dédié à la commercialisation des produits de la finance islamique, a précisé la même source. En plus du P-dg, la cérémonie d'ouverture aura lieu en présence des autorités locales, ainsi que des hauts Cadres de la Banque a-t-on souligné. Avec l'implantation de cette nouvelle agence rattachée au Groupe

d'Exploitation de Chlef, le CPA entend "faire valoir ses atouts dans cette région aux potentialités multiples, en contribuant notamment à l'effort de bancarisation tout en s'imposant comme partenaire financier fiable, à même d'accompagner les investisseurs dans la réalisation de leurs projets et ce, à travers des montages financiers à la hauteur de leurs ambitions", explique le communiqué. Par ailleurs, à travers le déploiement de la finance islamique dans cette localité, le CPA compte offrir un large éventail de produits

et services conformes à la charia, en direction de sa clientèle, ajoute la même source. Le CPA annonce, en outre, que son Réseau d'Exploitation compte désormais 153 agences, avec un objectif d'atteindre 160 agences d'ici la fin d'année 2020. En s'inscrivant dans cette dynamique, la Banque garantira ainsi à ses clients, une expérience et une expertise avérée, alliant qualité de service et une large gamme de produits et services innovants, répondant parfaitement à leurs attentes, à l'instar des moyens de

paiement modernes. Aussi, afin de conforter sa vocation de Banque de proximité et à l'écoute de sa clientèle, le CPA est "très actif" à travers sa page Facebook officielle, canal supplémentaire de communication et de promotion de l'ensemble de sa gamme de produits et services. La démarche du CPA, explique le communiqué, s'inscrit dans le cadre de son engagement en tant que Banque citoyenne au service du développement de l'économie nationale.

BOUIRA/ÉLECTRIFICATION RURALE Lancement des travaux de raccordement de plus de 100 foyers

Des travaux de raccordement de 101 foyers au réseau d'électrifications rural, ont été lancés jeudi à travers plusieurs localités de la wilaya de Bouira, selon la chargée de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Mlle. Ouidad Benyoucef. "Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL)", a expliqué, à l'APS, Mlle Benyoucef. D'après les détails fournis par la même responsable, une enveloppe financière de l'ordre de 532,183 millions de dinars a été allouée pour ces opérations portant sur la réalisation de 9,424 km de réseau sur les 212 km prévus. "Une fois achevés, ces travaux permettront à 101 foyers (sur 2.706 prévus) à Dechmia-centre, Hamadia, Ouled Yekhtef et Ouled Amar, relevant de la commune de Dechmia, où les entreprises réaliseront une ligne de 5,2 Km pour le raccordement de 58 foyers de bénéficier de l'énergie électrique", a précisé Mlle Benyoucef.

MASCARA Plantation de 2.000 arbustes au périmètre du barrage d'Oued Taht

Une opération de plantation de 2.000 arbustes a été organisée jeudi au niveau du périmètre du barrage d'Oued Taht dans la wilaya de Mascara avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des travailleurs de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), des agents de la conservation des forêts et des citoyens. L'opération entre dans le cadre de la campagne nationale de reboisement des bassins des barrages lancée, dernièrement, par le ministère des Ressources en eau, visant la plantation d'un million d'arbustes d'ici à la fin du mois de mai 2021, en vue de renforcer la couverture végétale au niveau des périmètres des barrages, lutter contre l'érosion et réduire l'envasement des barrages, a indiqué la chargée de communication de l'agence nationale des barrages et des transferts, Smaili Sabrina. Des arbres fruitiers ont été plantés au niveau des quatre pépinières créées par l'ANBT au niveau des périmètres des barrages de Kramis,

dans la wilaya de Mostaganem, Keddara dans la wilaya de Boumerdes, Sidi M'hamed Bentaïba dans la wilaya d'Aïn Defla et Ain Zada dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, pour une capacité de production annuelle de 440.000 arbustes, a-t-elle précisé. Quatre nouvelles pépinières, a ajouté Mme Smaili, seront créées prochainement au niveau du périmètre des barrages de Beni Haroune (Mila), Koudiet Rosfa (Tissemsilt) et Douéra (Alger), soulignant que l'agence entend compter sur ses propres ressources dans les opérations de reboisement des périmètres des barrages, qui devra s'étaler dans les prochaines années de manière intensive. D'autre part, le barrage d'Oued Taht, réceptionné en 2019, a bénéficié d'une opération de reboisement, en octobre dernier, de quelque 5.000 arbustes, ainsi qu'une autre opération de plantation de 2.000 arbustes d'oliviers, deucalyptus, de palmiers et de Cyprès qui a eu lieu aujourd'hui jeudi.

MÉDÉA

Le campus universitaire d'Ouzera prêt à être réceptionné

Le campus universitaire d'Ouzera, à l'est de Médéa, dont les travaux ont été achevés dans leur intégralité, sera "fin prêt pour réception d'ici à la prochaine rentrée universitaire 2020/2021", a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'entrée en exploitation de ce nouvel campus universitaire, dont l'exécution des travaux a connu beaucoup de retard, interviendra, au plus tard, avant le 15 décembre prochain, date du début de la nouvelle saison universitaire, a-t-on indiqué, précisant que des instructions fermes ont été données par le wali Djahid Mousse, lors de son déplacement sur site, pour "terminer rapidement" l'aménagement extérieur du campus et accueillir les futurs étudiants dans de meilleures conditions. Réalisé pour atténuer la pression sur les instituts d'enseignement supérieur déjà opérationnels au niveau du chef-lieu de wilaya, le campus universitaire d'Ouzera est composé de deux instituts (sciences technologiques et sciences sociales), d'une capacité globale de six mille places pédagogiques, ainsi qu'une résidence universitaire de 2000 lits, dotée de diverses dépendances.

CHU D'ORAN

Le service de chirurgie générale rouvert aux malades du Covid-19

La direction du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Benzerdjeb" d'Oran a décidé la réouverture du service de chirurgie générale A (pavillon 14) pour l'accueil des malades atteints de la Covid-19, dont le nombre est en hausse, rapporte un communiqué de l'établissement de santé.

Le pavillon 14 dispose de 60 lits raccordés aux sources d'oxygène, a-t-on indiqué, soulignant que la direction du CHU d'Oran œuvre à fournir les quantités suffisantes d'oxygène.

Les unités de prise d'échantillons d'analyse sur les malades suspects d'être atteints du coronavirus sont disponibles, a-t-on fait savoir, ajoutant que l'unité de consultation et de dépistage de la Covid 19 a été ouverte à l'entrée du service des urgences médico chirurgicales en face de l'unité de réanimation des malades atteints du virus.

Le CHU d'Oran a également réservé un nombre de lits aux malades atteints du coronavirus au niveau du service des maladies infectieuses et sa direction a déposé une demande pour l'acquisition de 3.000 tests de PCR.

A rappeler que le CHUO dispose d'une unité de dépistage de la Covid-19 au niveau du service de microbiologie.



KHEIREDDINE ZETCHI (PRÉSIDENT DE LA FAF)

”Nous ne sommes pas satisfaits de la gestion actuelle de la CAF”



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a exprimé hier son mécontentement de la gestion actuelle de la Confédération africaine (CAF), dirigée depuis 2017 par le Malgache Ahmad Ahmad.

”Nous ne sommes pas satisfaits de la gestion de la CAF durant les quatre dernières années. L'instance africaine a besoin d'une meilleure gestion. Nous allons prendre notre position quant aux prochaines élections, et soutenir celui qui va appor-

ter le plus pour le football africain”, a déclaré Zetchi à la presse.

Le patron de la FAF s'exprimait peu avant le départ de la délégation de l'équipe nationale pour Harare, à bord d'un avion spécial, en vue du match face au Zimbabwe, prévu lundi prochain (16h00, algériennes), comptant pour la 4e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022.

”Nous devons d'abord attendre officiellement les noms des candidats, pour se prononcer ensuite sur celui

que nous allons soutenir”, a-t-il ajouté. Au lendemain de clôture du dépôt des candidatures, fixée au jeudi 12 novembre, quatre candidats se sont manifestés en vue des prochaines élections de la CAF, prévues le 12 mars 2021 à Rabat. Il s'agit de l'homme d'affaires sud-africain Patrice Motsepe, de l'ancien président de la Fédération ivoirienne (FIF) Jacques Anouma, du président de la Fédération mauritanienne de football (FFRIM) Ahmed Yahya, et du président de la Fédération sénégalaise (FSF), Me Augustin

Senghor. Le président Ahmad Ahmad a décidé de briguer un nouveau mandat, lui qui a déclaré avoir le soutien de la majorité des Fédérations nationales.

Pour être valable, tout candidat doit obtenir le parrainage de trois fédérations membres de la CAF, dont celle de son pays. Il faut ensuite obtenir la majorité des voix lors de l'élection.

L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

R.S

Brèves

MALGRÉ LES
 RESTRICTIONS

L'Angleterre pourra
 recevoir l'Islande à
 Wembley

La sélection anglaise de football a reçu jeudi l'autorisation d'accueillir sur le territoire national la rencontre de Ligue des nations prévue mercredi contre l'Islande, malgré les restrictions sanitaires liées au Covid-19 qui ont un temps laissé planer le doute sur le lieu de la rencontre. Les voyageurs en provenance du Danemark sont, en effet, interdits d'entrée au Royaume-Uni depuis le 7 novembre. Or l'Islande se déplace justement dimanche dans le royaume nordique, trois jours avant de défier les Trois Lions. Face à l'éventuelle impossibilité d'accueillir le match sur le sol anglais, la Fédération de football (FA) a envisagé d'organiser le match en Allemagne. L'UEFA aurait également proposé l'Albanie comme solution de repli, selon des médias. Mais "le match contre l'Islande se déroulera au stade de Wembley" à Londres, comme prévu, a indiqué la FA dans un communiqué. Si les autorités ont prolongé jeudi de deux semaines les restrictions pesant sur les voyageurs en provenance du Danemark, le ministère des Transports a autorisé "un petit nombre d'internationaux danois et islandais à se rendre et à revenir de Copenhague depuis le Royaume-Uni, sans qu'il leur soit nécessaire de se placer à l'isolement".

MANCHESTER
 UNITED

La confiance en Ole
 Gunnar Solskjaer retirée

Le directeur général de Manchester United Ed Woodward a renouvelé jeudi son soutien à l'entraîneur du club Ole Gunnar Solskjaer, malgré le mauvais début de saison des Red Devils, enlisés à la 14e place de Premier League. "Bien qu'il y ait encore beaucoup de travail à faire pour atteindre une plus grande cohésion, nous restons absolument engagés sur la voie positive que nous suivons avec Ole (Gunnar Solskjaer), alors que l'équipe continue à grandir", a déclaré Woodward en marge de l'annonce des résultats financiers du club pour le premier trimestre de la saison 2020/2021. Le dirigeant manucien avait déjà assuré le technicien norvégien de sa confiance en octobre après des résultats en dents de scie, entre gifle infligée à domicile par Tottenham (6-1) et victoire en Ligue des champions chez le Paris SG (2-1). ManUnited ne s'est toujours pas rassuré en novembre avec une défaite à la maison face à Arsenal (1-0) et un revers en C1 chez Istanbul Basaksehir (2-1) avant de se reprendre à Everton le week-end dernier (3-1). Les Red Devils ne pointent qu'à la 14e place à huit points du leader Leicester. Ils sont en revanche en tête de leur groupe de Ligue des champions.

FOOT - ESPAGNE

Marc Cucurella appelé
 pour la première fois en
 sélection

Le défenseur de Getafe, Marc Cucurella, a été appelé pour la première fois en équipe d'Espagne jeudi en vue des prochains matchs de Ligue des nations, à la suite de la blessure à la tête de José Gaya, a indiqué la Fédération espagnole de football. Gaya a reçu un coup lors du match nul face aux Pays-Bas (1-1) en amical mercredi et des points de suture ont dû lui être posés au-dessus de l'oeil gauche. Le joueur de Valence reste toutefois dans le groupe. Cucurella, un latéral gauche qui peut aussi jouer ailier, était jusqu'alors avec l'équipe des U-21. Il pourrait être aligné samedi contre la Suisse et trois jours plus tard face à l'Allemagne.

R.S

JO-2020

Les spectateurs
 étrangers pourraient
 éviter la quarantaine

Les règles de quarantaine pourraient être levées pour les spectateurs étrangers des Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à 2021 en raison du coronavirus, ont déclaré jeudi les organisateurs, alors que l'optimisme grandit quant à la tenue de l'événement avec du public.



Les déplacements des athlètes et des officiels seront fortement limités pendant les deux semaines suivant leur entrée au Japon, mais cela sera difficile à mettre en oeuvre pour les spectateurs, a déclaré To-shiro Muto, directeur général du comité d'organisation de Tokyo-2020. "Le nombre de spectateurs étrangers étant très élevé, une quatorzaine et une interdiction d'utilisation des transports publics sont irréalistes", a-t-il expliqué devant la presse après une réunion du comité d'organisation.

Au lieu de cela, "des tests préalables, une surveillance sanitaire, un dépistage minutieux à la fron-

tière, des contrôles après l'entrée (et) des mesures rapides si des symptômes apparaissent" font partie de la panoplie anti-Covid envisagée à Tokyo, a-t-il ajouté. Les JO de Tokyo doivent s'ouvrir le 23 juillet 2021 après un report historique d'un an décidé en mars de cette année à la suite de la pandémie de nouveau coronavirus.

Des décisions sur le nombre de spectateurs aux JO l'an prochain ou sur les règles pour le public seront prises au printemps prochain, a précisé jeudi M. Muto. Les responsables japonais et olympiques se montrent plus confiants, en particulier depuis l'organisation réussie de deux

compétitions tests ces dernières semaines à Tokyo (baseball et gymnastique).

"Après avoir vu les différents tests au Japon, nous pouvons être de plus en plus confiants que nous aurons un nombre raisonnable de spectateurs également sur les sites olympiques", a déclaré mercredi Thomas Bach, le président du Comité international olympique (CIO).

"Combien et dans quelles conditions, cela dépendra (...) beaucoup des développements futurs" de la situation sanitaire, a ajouté M. Bach, qui se rendra au Japon en début de semaine prochaine pour la première fois depuis le report des Jeux.

L'accès au Japon est actuellement fermé à quasiment tous les touristes étrangers en raison de la pandémie, en pleine recrudescence en Europe et aux Etats-Unis notamment.

Lors d'une compétition de gymnastique dimanche dernier, environ 2.000 spectateurs ont été soumis à de sévères restrictions (masques, désinfection des mains, prise de température, interdiction de crier).

M. Muto a dit que des mesures similaires étaient envisagées par les organisateurs olympiques, tout en s'interrogeant sur "l'aspect pratique et la faisabilité" d'une interdiction des acclamations.

R.S

BLESSURE D'ALEXIS SANCHEZ

Tensions entre le Chili
 et l'Inter

Le sélectionneur du Chili, le Colombien Reinaldo Rueda, s'en est pris jeudi à l'Inter Milan après la blessure de l'attaquant Alexis Sanchez et a demandé aux clubs européens de respecter le travail de son staff, des propos qualifiés d'"inacceptables" par le club lombard. Rueda a regretté que l'Inter ait fait jouer Sanchez "45 minutes puis 90" lors des derniers matchs du club, malgré les problèmes physiques constatés lors des précédentes rencontres du Chili en octobre.

"J'aurais aimé que l'Inter écoute Alexis quand il est revenu et prenne soin de lui, comme nous l'avons fait", a déclaré le sélectionneur du Chili lors d'une conférence de presse à la veille du match contre le Pérou à Santiago, comptant pour les qualifications au Mondial-2022. "Nous ne sommes plus

à l'époque coloniale."

"Avec tout le respect que j'ai pour les clubs européens, j'aimerais qu'ils prennent mieux soin des joueurs et qu'ils nous respectent comme nous les respectons", a-t-il déclaré. Quelques heures plus tard, l'Inter a répondu dans un communiqué, qualifiant ces déclarations d'"inacceptables, offensantes et non conformes à la réalité". Sanchez "a eu des problèmes physiques à quasiment chaque convocation avec son équipe nationale", a ajouté le club, qui s'est dit "attentif à la santé de ses joueurs".

Avec un seul point gagné lors des deux premiers matches, Rueda se retrouve sous pression dans ces qualifications. Le Chili affronte le Pérou vendredi et le Venezuela quatre jours plus tard.

R.S

MAROC

Quatre clubs de la 1ère division
 interdits de recrutement

Quatre clubs marocains de football, le Raja et le Wydad de Casablanca, le Moghreb de Tétouan et l'Ittihad de Tanger, sont interdits de recrutement, pour n'avoir pas encore réglé les montants des litiges qu'ils ont perdus devant la commission ad hoc de la FIFA, rapporte la presse marocaine.

"C'est un coup dur pour certains clubs de la Botola. Le Raja, le Wydad, le Moghreb de Tétouan et l'Ittihad de Tanger ne pourront pas recruter de nouveaux joueurs tant qu'ils n'ont pas réglé les montants des litiges qu'ils ont perdus devant la commission ad hoc de la FIFA", rapporte le quotidien Al Massae du mardi 10 novembre.

Outre ces clubs de première division, le Kawkab de Marrakech et le Chabab Rif Al Hoceima eux aussi sont interdits de tout recrutement.

Telle est la décision prise par une commission mixte chargée de contrôler la gouvernance des clubs, indique la même source, ajoutant que cette commission mixte permettra néanmoins à ces mêmes clubs de recruter de nouveaux joueurs s'ils arrivent à prouver que leur trésorerie dispose d'un montant pouvant régler ces litiges.

R.S

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H)
ALGÉRIE - ZIMBABWE 3 - 1

Les « Verts » poursuivent leur belle série

Sans briller, l'équipe algérienne de football a assuré jeudi soir l'essentiel en s'imposant face au Zimbabwe 3-1 au stade olympique du 5-juillet (Alger), un match comptant pour la 3e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022.



Devant des gradins vides, en raison des mesures appliquées pour endiguer la propagation du Covid-19, l'Algérie n'est désormais qu'à un seul point d'une qualification, avant terme, pour la phase finale de la CAN-2021, une première étape dans la route de la défense de son second titre continental, décroché à la CAN-2019 en Egypte. Contre toute attente, le début de la rencontre fut à l'avantage des visiteurs. La première action dangereuse a été à l'actif de Biliat, qui s'est retrouvé pratiquement seul sur le côté gauche face au portier algérien M'bolhi (3e), ce dernier repoussant le cuir en corner. Les « Verts » ont éprouvé des difficultés à entrer dans le match, face à une équipe zimbabwéenne très bien en place. Les « Warriors » sont revenus à la charge à la 16e minute. La reprise de la tête de l'attaquant de l'Olympique Lyon (France) Kadewere, rate de peu le cadre, devant une défense algérienne quelque peu fébrile. Il a fallu attendre la demi-heure de jeu pour assister à la première action notable côté algérien. Servi en profondeur par Mahrez,

Bounedjah a cadré son tir dans la surface mais dans les bras du portier Chipezeze. Ce ne sera que partie remise, puisque quelques instants plus tard, le même Bounedjah a réussi à ouvrir le score (31e), profitant d'une balle mal repoussée par le gardien de but zimbabwéen, suite à la frappe sèche de Feghouli. Le buteur d'Al-Sadd (Div.1/ Qatar) signe ainsi son 16e but en sélection. Peu avant la pause, l'équipe nationale a réussi à faire le break grâce à une tête plongeante de Feghouli (43e) sur un lumineux centre de Mahrez. Au retour des vestiaires, les visiteurs, touchés dans leur amour propre, ont failli réduire le score. L'attaquant Kadewere a raté son face-à-face, M'bolhi s'étant interposé in extremis (55e). Peu rassurants derrière, les Zimbabwéens ont de nouveau constaté les dégâts. Suite à un travail individuel remarquable, Mahrez, qui a passé en revue la défense adverse, lobe ensuite le gardien de but adverse (66e), trouve la faille et met définitivement les siens à l'abri. Kadewere, meilleur élément côté zimbabwéen, est parvenu à réduire le score (78e). Il

s'agit du premier but encaissé par la défense algérienne depuis le début des qualifications. L'attaquant de Nîmes olympique (Ligue 1/ France), Karim Aribi, et le milieu de terrain de Bordeaux (Ligue 1/ France) Mehdi Zerkané, entrés en cours de jeu en seconde période, ont signé leurs grands débuts en sélection. Grâce à ce nouveau succès, le troisième en autant de matchs dans ces qualifications, l'Algérie préserve sa belle série d'invincibilité en atteignant 21 matchs sans défaite et s'approche du record africain détenu par l'Egypte (24 rencontres). Dans l'autre match de cette poule H, la Zambie s'est relancée dans la course à la qualification, en signant sa première victoire à domicile face au Botswana (2-1), dirigée sur le banc par l'entraîneur algérien Adel Amrouche. Les « Verts » s'envoleront vendredi (10h00) pour Harare à bord d'un vol spécial, en vue du match retour face au Zimbabwe, lundi prochain (16h00, algériennes), tandis que le Botswana recevra le même jour la Zambie. R.S

Brèves

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Six candidats retenus à l'élection partielle du bureau exécutif

Six candidats ont déposé leurs dossiers en vue de l'élection partielle pour le renouvellement de deux membres au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévue ce samedi à l'hôtel El Djazaïr (Alger), à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire (AGO), a appris l'APS jeudi de l'instance olympique. "Outre l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice-2019, les membres présents procéderont à l'élection partielle de deux membres dont une représentante féminine.", a précisé la même source. Six candidats seront en lice pour intégrer le bureau exécutif. Il s'agit de Soraya Haddad (judo), Feriel Chouiter (Docteur en médecine), Faïrouz Dih (ex-internationale de basket-ball), Elhadi Mossab (président de la Fédération algérienne du sport pour tous (FAST)), Azzedine-Brahim Djelloul (président de la Fédération algérienne des échecs (FAE)) et Ghadir Sadi (président de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU)). L'ordre du jour des travaux de la session ordinaire de l'instance olympique portera sur plusieurs points dont la présentation, pour approbation, du rapport moral et financier 2019, du rapport du commissaire aux comptes, la présentation du programme d'activités pour 2020 et le budget prévisionnel de la même année. R.S

JSM BEJAÏA

L'AGO du CSA programmée demain

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du CSA de JSM Bejaïa, aura lieu demain à 15h00, a annoncé jeudi la direction du club sur sa page officielle sur Facebook. "La direction de la JSMB, annonce que le CSA-JSMB, tiendra son AGO dimanche, à 15h00, au niveau du salon d'honneur du stade OPOW de Béjaïa", a écrit le club pensionnaire de la Ligue 2 dans son communiqué. Outre l'approbation des bilans moral et financier du 1er semestre de l'année 2020, cette AGO verra l'installation des commissions de candidatures ainsi que celle des recours en vue de la prochaine Assemblée générale électorale (AGE). R.S

CAF (ÉLECTIONS)

Le Sénégalais Augustin Senghor candidat à la présidence

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Me Augustin Senghor, est candidat aux élections du président de la Confédération africaine de football (CAF), dont le vote se déroulera le 12 mars 2021 à Rabat, a annoncé vendredi l'agence de presse sénégalaise (APS), citant le journal Sud Quotidien. Outre le patron de la FSF, trois autres candidats ont annoncé leur candidature : il s'agit du Sud-Africain Patrice Motsepe, de l'ancien président de la fédération ivouienne (FIF) Jacques Anouma, et du président de la Fédération mauritanienne de football (FFRM) Ahmed Yahya. L'actuel patron de la CAF, Ahmad Ahmad, a décidé de briguer un nouveau mandat. La date de clôture du dépôt des candidatures a pris fin jeudi 12 novembre. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021. Pour être valable, tout candidat doit obtenir le parrainage de trois fédérations membres de la CAF, dont celle de son pays. Il faut ensuite obtenir la majorité des voix lors de l'élection. Ahmad Ahmad avait été élu à la tête de la CAF en 2017, en remplacement du Camerounais Issa Hayatou. R.S

FOOT-LIGUE 1/WA TLEMCCEN

Les nouvelles recrues non encore qualifiées

La liste officielle de l'effectif du WA Tlemcen publiée sur le site de la Ligue de football professionnel comporte jusque-là seulement 17 joueurs, tous de la saison passée, vu que les nouvelles recrues ne sont toujours pas qualifiées, a-t-on constaté. Cette situation commence à inquiéter au plus haut point l'entraîneur Aziz Abbas, a indiqué ce dernier à l'APS, estimant qu'il était temps pour la direction du club de se pencher sur le dossier des nouvelles recrues, au nombre d'une dizaine, qui n'ont toujours pas obtenu leurs licences respectives. À l'approche du coup d'envoi du championnat, prévu pour le 28 du mois courant, Aziz Abbas, qui enchaîne sa deuxième saison de suite aux commandes techniques de la formation des Zianides, dit "nourrir des soucis quant à la qualification des nouveaux joueurs avant

l'entame du championnat". "J'ai reçu des assurances de la part de la direction du club pour la qualification de nos nouveaux joueurs dans les meilleurs délais. Nous conti- nons donc à travailler avec l'espoir de bénéficier des services des nouveaux dès la première journée", a expliqué le coach natif de Bordj Bou Arréridj. Le WAT retrouve l'élite après sept années passées entre le deuxième et le troisième palier. Le vœu de la direction du club est de voir ce dernier éviter de retourner au purgatoire qui l'a poussé à opérer un remue-ménage au sein de son effectif. Cependant, il appartient aux dirigeants du "Widad" de trouver l'argent nécessaire pour payer les dettes du club envers d'anciens joueurs pour lever l'interdiction de recrutement, dont fait l'objet leur équipe, des dettes qu'ils jugent "pas in-

surmontables". Cela se passe au moment où l'entraîneur Aziz Abbas se plaint aussi du retard accusé par la direction dans la régularisation de sa situation financière et celle de ses joueurs, indiquant que tout ce beau monde "n'a pas été payé depuis mars dernier". Au WAT, l'on table sur une prochaine rentrée d'argent estimée à 50 millions de dinars représentant une subvention allouée par les autorités locales ainsi que la première tranche du nouveau sponsor du club l'Entreprise nationale de géophysique - ENAGEO (filiale de Sonatrach). En revanche, la direction du WAT a réussi à se faire délivrer la licence du club professionnel, après avoir répondu au cahier des charges de la direction de contrôle et de gestion des finances. R.S

Brèves

DANS LE CRASH D'UN
HÉLICOPTÈRE EN
EGYPTE

Huit observateurs dont 6 Américains tués

Huit membres de la Force multinationale d'observateurs (FMO) dans le Sinaï égyptien, dont six Américains, un Français et une Tchèque, ont été tués jeudi dans le crash de leur hélicoptère au sud de la péninsule.

Un membre américain de la force, chargée de surveiller la paix entre Israël et l'Égypte, a survécu au crash et a été évacué pour recevoir des soins, selon un communiqué de la FMO qui précise que l'accident a eu lieu lors d'une "mission de routine près de Charm el-Cheikh en Égypte". "La FMO va conduire une enquête afin de déterminer la cause de l'accident", poursuit le communiqué avant d'ajouter qu'"à ce stade, il n'y a pas d'information indiquant que le crash n'était pas un accident".

A Prague, l'armée tchèque a affirmé dans un communiqué que "la cause du crash est un incident technique".

Par ailleurs, la victime tchèque a été identifiée comme étant le sergent Michaela Ticha, née en 1993.

TUNISIE - LIBYE

Reprise aujourd'hui du trafic aérien

Les vols entre la Tunisie et la Libye reprendront aujourd'hui dans le cadre d'un accord bilatéral qui repose sur un protocole sanitaire facilitant le trafic aérien et terrestre entre les deux pays, ont rapporté des médias tunisiens.

Selon l'agence de presse tunisienne (TAP), la Tunisie et la Libye sont parvenues à un accord sur l'adoption d'un protocole sanitaire commun de lutte contre le coronavirus.

Le ministère des Affaires étrangères tunisien explique que l'accord en question comporte une série de mesures applicables aux ressortissants tunisiens et libyens lors de leur circulation entre les deux pays.

L'accord qui entrera en vigueur samedi 14 novembre vise à faciliter la circulation des personnes, mais aussi des marchandises et des services entre les deux pays, via les deux postes frontaliers de Ras Jedir et Hedhiba Wazen.

L'accord a été conclu à l'issue d'une séance de travail tenue le 21 octobre 2020 au siège du ministère avec une délégation libyenne, en concrétisation de la volonté des dirigeants des deux pays de raffermir les liens de fraternité unissant les deux peuples et diversifier et consolider la coopération bilatérale, a rapporté l'agence citant un communiqué publié mercredi soir.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE Joe Biden remporte l'Arizona, consolidant sa victoire



Joe Biden a remporté l'Etat de l'Arizona, consolidant ainsi sa victoire à l'élection présidentielle américaine, ont indiqué jeudi les médias américains. C'est la première fois que le camp démocrate remporte la victoire dans cet Etat depuis 1996. NBC, CBS, ABC et CNN ont déclaré

vainqueur le candidat démocrate avec une avance de plus de 11.000 voix dans cette élection serrée, ce qui permet à Joe Biden de compter sur 11 grands électeurs de plus. Fox News et Associated Press avaient déjà donné le candidat démocrate vainqueur dans la nuit

ayant suivi le scrutin du 3 novembre, au grand dam de son rival républicain, le président Donald Trump. Après cette victoire en Arizona, Joe Biden peut désormais compter sur 290 grands électeurs, quand il lui en faut 270 pour remporter l'élection présidentielle et

faire son entrée à la Maison Blanche le 20 janvier prochain. Donald Trump refuse toujours de reconnaître la victoire de son rival démocrate, plus d'une semaine après le scrutin. Il reste encore à proclamer le résultat dans deux Etats, la Caroline du Nord et la Géorgie.

RÉGION DU TIGRÉ (ETHIOPIE)

De nombreux civils tués lors d'un "massacre"

De nombreux civils ont été tués lors d'un "massacre" perpétré selon des témoins par des forces loyales au parti au pouvoir dans la région éthiopienne du Tigré, où une opération militaire lancée par le pouvoir fédéral est en cours, a déclaré jeudi Amnesty International.

C'est la première fois qu'un grand nombre de décès civils est rapporté depuis le début, le 4 novembre, de ce conflit qui oppose le gouvernement du Premier ministre Abiy Ahmed au Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF),

le parti au pouvoir dans cette région dissidente du nord du pays.

"Amnesty International peut aujourd'hui confirmer que de nombreuses personnes, probablement des centaines, ont été poignardées ou tuées à la hache dans la ville de Mai-Kadra (May Cadera), dans la zone sud-ouest de la région éthiopienne du Tigré, dans la nuit du 9 novembre", indique Amnesty International dans un communiqué.

L'organisation précise avoir "examiné des photographies macabres et des vidéos montrant des corps disséminés

dans la ville ou bien transportés sur des brancards." "Nous avons pu confirmer le massacre d'un très grand nombre de civils, qui semblent avoir été des travailleurs journaliers en aucun cas impliqués dans l'offensive militaire en cours", déclare Deprose Muchena, directeur pour l'Afrique orientale et australe. L'ONG indique ne pas avoir été en mesure d'identifier elle-même les responsables mais a parlé à des témoins selon lesquels des forces loyales au TPLF étaient à l'origine de ce "meurtre de masse."

BURKINA

14 militaires tués dans l'attaque de mercredi

Quatorze militaires ont été tués dans une embuscade terroriste mercredi dans le nord du Burkina Faso, soit l'une des plus graves attaques contre l'armée depuis cinq ans qui survient en pleine campagne présidentielle, selon un nouveau bilan fourni jeudi par une source sécuritaire. "Suite à l'embuscade contre des éléments du détachement de Tin-akoff survenu hier, le bilan est 13 militaires et un gendarme décédés", a déclaré une source de sécurité sous couvert d'anonymat. Le précédent bilan faisait état de sept morts.

SOUDAN

Moscou envisage de créer une base navale

La Russie prévoit la création au Soudan d'une base navale en mer Rouge pour le ravitaillement de sa flotte, selon un projet d'accord avec ce pays d'Afrique de l'Est approuvé par le Premier ministre russe.

Ce document préliminaire, publié mercredi sur le site du gouvernement russe, concerne l'établissement au Soudan "d'un centre de support logistique" où pourront

être assurés "des réparations, des opérations de ravitaillement et le repos de membres d'équipage" de la marine russe. Cette base pourra accueillir au maximum 300 militaires et personnel civil, ainsi que quatre navires, dont des engins à propulsion nucléaire, selon le projet d'accord. Elle sera localisée dans la banlieue nord de Port-Soudan, d'après les coordonnées géographiques mentionnées dans ce document détaillé d'une trentaine de pages.

Le texte prévoit également que la Russie possèdera le droit de transporter via les ports et aéroports du Soudan "des armes, des munitions et des équipements" nécessaires pour le fonctionnement de cette base navale.

Il est précisé que cet accord sera en vigueur pour 25 ans, après un renouvellement automatique de 10 ans si aucune des parties ne demande sa cessation au préalable.

MALI/ACCORD D'ALGER

Le Comité de suivi se réunit lundi à Bamako

Le Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, tiendra les travaux de sa 41e session ordinaire lundi prochain à Bamako, ont rapporté jeudi des médias maliens.



Cette session, qui sera présidée par l'ambassadeur d'Algérie au Mali, et à laquelle prendront part les parties signataires de l'accord ainsi que la médiation internationale, est la première du genre depuis la mise en place du gouvernement de transition, selon des sites d'infos maliens. Elle se tient dans un contexte politique particulier marqué par l'inclusion de certains membres du CSA (Mouvements signataires) au sein de l'actuel gouvernement. L'inclusion de représentants des mouvements signataires dans l'exécutif "pourrait contribuer à faciliter la communication et la compréhension entre les parties maliennes", selon la même source. Au cours de cette session, la partie gouvernementale présentera une communication sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions ayant fait objet de recommandations lors de la session précédente, notamment, les ques-

tions liées aux différents volets de l'accord (politique institutionnelle, défense et sécurité, développement économique et enfin la réconciliation, justice et questions humanitaires), précise la même source. Il convient de noter également qu'en prélude de cette rencontre, les quatre sous-comités thématiques, qui font partie des mécanismes de l'accord, se réuniront à partir de jeudi pour évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations endossées lors de leurs réunions respectives précédentes. Les conclusions de ces réunions seront ensuite soumises à la session du CSA du lundi 16 novembre pour appréciation, a-t-on précisé. Selon une source citée par Maliweb, il est prévu que les femmes désignées par les trois parties signataires prennent part à cette réunion du CSA, ce qui constituerait une première. Rappelons que l'inclusion des femmes dans les mécanismes de

l'Accord, y compris le CSA, figure parmi les conclusions de la 4e réunion de haut niveau du CSA en relation avec la mise en œuvre de l'Accord d'Alger qui a été signé en 2015 à Bamako suite à plusieurs rounds de négociations menées à Alger, pour tenter de ramener la paix au Mali. Début octobre, le président de transition au Mali, Bah Ndaw, a nommé l'ancien ministre malien des Affaires étrangères Moctar Ouane au poste de Premier ministre. Un gouvernement de 25 membres a, par la suite, été nommé, satisfaisant à la principale condition posée par les pays voisins du Mali pour lever leurs sanctions. Plusieurs observateurs ont affirmé, que l'Accord d'Alger était la base du règlement de la crise au Mali, en témoigne son respect par l'ensemble des parties signataires, saluant le rôle de l'Algérie dans l'accompagnement du Mali.

R.I

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

La Chine félicite (enfin) Joe Biden

La Chine est sortie de son silence, une semaine après l'annonce de la victoire du candidat démocrate à la Maison-Blanche. Hier, le porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin, a déclaré : « Nous respectons le choix du peuple américain. Nous adressons nos félicitations à M. Biden et à la vice-présidente élue, Kamala Harris. » Toutefois, le président chinois Xi Jinping n'a pour l'heure pas félicité personnellement Joe Biden.

Tandis que de nombreux dirigeants du monde entier ont félicité l'ancien vice-président de Barack Obama dès le samedi 7 novembre, la Chine a tardé ces derniers jours à reconnaître sa victoire, disant vouloir attendre les résultats définitifs du scrutin. Alors que le président sortant Donald Trump n'a toujours pas admis sa défaite, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a répété vendredi que le résultat de l'élection américaine serait « confirmé conformément aux lois et procédures en vigueur aux États-Unis ». La lenteur de la réaction chinoise peut laisser supposer que Pékin misait sur une réélection de Donald Trump, largement perçu en Chine comme ayant affaibli son pays et l'Occident, même s'il a gravement contribué à détériorer les relations sino-américaines en déclenchant notamment une guerre commerciale transpacifique. Le régime communiste pourrait redouter de la part de Joe Biden une pression accrue de Washington sur les questions de droits de l'homme, selon des experts. Durant la campagne électorale, Joe Biden avait traité de « voyou » le président chinois Xi Jinping. « C'est un type qui n'a pas le moindre ossement de démocratie dans son squelette », avait-il déclaré.

R.I

EL GUERGUARAT (SAHARA OCCIDENTAL)

Le plus grand poste-frontière illégal au monde

Depuis trois semaines, les regards sont braqués sur El Guerguarat, point de passage situé à l'extrême sud-ouest du Sahara Occidental occupé où des manifestants civils sahraouis viennent de bloquer la brèche de la petite localité ouverte dans le mur de sable, construit par le Maroc avec l'aide des Israéliens dans les années 1980 pour se prémunir des attaques des combattants sahraouis. La zone d'El Guerguarat était, durant les années 1990, un lieu de prédilection des contrebandiers de tout acabit et des trafiquants de drogue et de voitures volées en provenance d'Europe et écoulées en Afrique de l'ouest.

Champion de la politique du "fait accompli", Rabat a transformé la brèche en un poste frontalier d'une importance capitale pour ses exportations vers la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'ouest où il fourgue aux consommateurs des produits de troisième qualité. Le premier choix étant destiné aux pays de l'Union européenne et la Russie et le deuxième pour la consommation interne. La brèche ouverte dans le mur de sable est une transgression de l'accord militaire n° 1, signé le 24 décembre 1997, entre le général Burand Lubenik pour la Minurso et Ibrahim Ghali pour le Front Polisario, d'une part et entre la mission onusienne et le Maroc le 22 janvier 1998, d'autre part. L'accord définit la zone située entre El Guerguarat en territoire du Sahara Occidental occupé et la frontière

mauritanienne comme une "buffer stripe" (bande tampon). Large de cinq km, elle sépare deux zones restreintes "restricted zone". La première de 30 km sous occupation du Maroc et la deuxième de 25 km, sous contrôle du Front Polisario. Au-delà, il y a deux autres zones à restrictions limitées séparées par le mur l'une à l'ouest sous occupation marocaine et l'autre à l'est sous contrôle du Front Polisario. L'accord confine les Marocains à l'intérieur du mur de sable.

FLAGRANTE VIOLATION

En août 2016, le Maroc a décidé de bitumer les cinq km de la zone tampon d'El Guerguarat jusqu'à la frontière mauritanienne, en plein centre de la zone démilitarisée. L'objectif était de rendre plus fluide la circulation des camions à la suite des plaintes des chauffeurs. Officiellement, Rabat argua, à l'époque, que ce goudronnage vise à "lutter contre la contrebande, le terrorisme et le trafic de drogue". Du point de vue du droit international, les Marocains ajoutent, par cet acte, une autre violation à la brèche de Guerguarat en voulant la relier à la frontière mauritanienne. L'accord militaire n° 1 stipule que l'accès à la zone tampon, qui commence d'El Guerguarat, est interdit aux troupes et aux engins des forces armées royales et du Front Polisario. Or, lorsqu'il a entrepris les travaux du bitumage en 2016, le Maroc a uti-

lisé les engins du génie militaire. La violation est flagrante: L'intervention énergique des forces sahraouies, rapidement déployées dans la région, met un terme à la duperie et rétablit le statu quo ante. En face, le Maroc avait déplacé des unités de la gendarmerie royale, qu'il retirera en février 2017, sous la pression des Nations unies. Mohamed Ibrahim Salek, expert et consultant international mauritanien, connu comme l'un des plus fins connaisseurs du conflit sahraoui, analysant la brèche de Guerguarat à la lumière du droit international, la décrit comme l'un des "plus grands postes-frontières illégaux dans le monde". Ibrahim Salek déplore que la Mauritanie, qui reconnaît la RASD et qui adopte dans le

conflit sahraoui une "neutralité positive", ait commis un défaut de professionnalisme en conférant, de facto et d'une manière officieuse, une certaine légitimité à El Guerguarat comme point de passage. Un arrêté ministériel en date du 03 février 2010 le définit comme point de passage P55. Le poste est pourvu d'agents officiels militaires et civils mauritaniens. Aujourd'hui, les Sahraouis sont décidés à fermer la brèche illégale comme le prévoit l'accord de cessez-le-feu. Ils veulent que la Minurso s'attèle à la préparation des conditions de l'organisation d'un référendum d'autodétermination et non de surveiller le cessez-le-feu au seul profit du Maroc et de pérenniser l'occupation et le fait accompli.

Ghali saisit le Conseil de sécurité

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et Secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, a saisi, hier, le Secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité à la suite de l'agression militaire du Maroc à El Guerguarat, où il a procédé, plus tôt le matin, à l'ouverture illégale de trois nouvelles brèches dans le mur de sable en violation du cessez-le-feu. Le président Ghali a adressé une lettre urgente au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et à la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès des Nations unies, Rhonda King, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité, dans laquelle il les a informés des répercussions de l'attaque agressive lancée le 13 novembre par les forces armées marocaines contre des civils sahraouis non armés manifestant pacifiquement près de la brèche illégale d'El Guerguarat, au sud-ouest du Sahara occidental.

Élection présidentielle US : Ouvrez les yeux !

Le résultat de l'élection présidentielle états-unienne marque le triomphe, non pas des Démocrates et d'un sénateur sénile, mais du courant puritain face aux Jacksoniens. Il ne reflète en rien les opinions politiques des citoyens états-unien et masque la crise de civilisation dans laquelle s'enfoncent leur pays.

L'élection présidentielle US de 2020 confirme la tendance générale depuis la dissolution de l'Union soviétique : la population états-unienne traverse une crise de civilisation et se dirige inexorablement vers une nouvelle guerre civile qui devrait déboucher logiquement vers une partition du pays. Cette instabilité devrait se solder par la fin de l'Occident en tant qu'hyper-puissance. Pour comprendre ce qui se passe, il convient de dépasser l'effroi des élites européennes face à la disparition prochaine de la puissance qui les protège depuis trois-quarts de siècle ; et de regarder honnêtement l'histoire mondiale des trente dernières années. Il faut se replonger dans l'histoire US et relire sa Constitution.

L'HYPOTHÈSE DE LA DISSOLUTION DE L'OTAN ET DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Lorsque, après trois-quarts de siècle d'une dictature sans partage, l'Union soviétique s'est effondrée, tous ceux qui souhaitaient sa disparition en furent surpris. Durant des années, la CIA avait organisé un sabotage systématique de son économie et dénigré toutes ses réalisations, mais elle n'avait jamais prévu que ce sont les peuples soviétiques qui renverseraient ce régime au nom de ses idéaux. Tout a commencé avec une catastrophe à laquelle l'État ne sut pas répondre. (Tchernobyl, 1986). Une population d'un quart de million de personnes dut fuir définitivement sa terre. Cette incompétence marqua la fin de la légitimité de la dictature. Dans les cinq années qui suivirent, les alliés du Pacte de Varsovie récupérèrent leur indépendance et l'URSS se disloqua. Ce processus fut de bout en bout mené par les Jeunesses communistes, mais il fut au dernier moment récupéré par le maire de Moscou, Boris Elstine, et son équipe formée à Washington. Le pillage des biens collectifs qui suivit et l'effondrement économique qu'il provoqua firent régresser la nouvelle Russie un siècle en arrière. C'est de cette manière que les États-Unis devraient à leur tour disparaître. Ils vont perdre leur force centripète et être abandonnés par leurs vassaux, avant de s'effondrer. Ceux qui auront quitté le bateau avant qu'il ne coule auront une meilleure chance de s'en sortir. L'Otan devrait mourir avant les USA comme le Pacte de Varsovie est mort avant l'URSS.

LA FORCE CENTRIFUGE DES ÉTATS-UNIS

Les États-Unis sont un pays très jeune, ils n'ont que deux cent ans d'histoire qui leur appartiennent. Leur population ne cesse de se former avec des arrivées successives d'immigrants venant des régions du monde les plus diverses. Selon le modèle britannique, chacune conserve sa propre culture et ne se mêle pas aux autres. Le concept de « creuset » (melting pot) n'a existé qu'avec le retour des soldats noirs de la Seconde Guerre mondiale et l'abolition de la ségrégation raciale qu'il suscita, sous Eisenhower et Kennedy, pour disparaître après. La population états-unienne se déplace beaucoup d'un État à l'autre. Depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin de celle du Vietnam, elle tentait de cohabiter dans certains quartiers. Durant une vingtaine d'années, elle s'est figée. Et depuis la dislocation de l'URSS à aujourd'hui, elle se ghettoïse à nouveau, non plus selon des clivages « raciaux », mais culturels. Dans les faits, le pays est déjà divisé.

LES ÉTATS-UNIS NE FORMENT PLUS UNE NATION, MAIS DÉJÀ ONZE DISTINCTES.

Le conflit intérieur de la culture anglo-saxonne La mythologie états-unienne rattache l'existence du pays à 67 « Pères pèlerins », les immigrants du Mayflower. Il s'agit d'un groupe de chrétiens fanatiques anglais qui vivait en « communauté » aux Pays-Bas. Ils obtinrent de la Couronne

la mission de s'installer dans le « Nouveau Monde » pour y combattre l'Empire espagnol. Un de leurs groupes débarqua dans le Massachusetts et y édificia une société sectaire, la colonie de Plymouth (1620). Ils voilaient leurs femmes et punissaient de durs châtimens corporels ceux qui avaient péché et s'éloignaient de la « Voie Pure », d'où leur nom de « Puritains ».

Les États-Uniens ignorent à la fois la mission politique des Pères pèlerins et leur sectarisme. Ils les célèbrent cependant lors de la fête de Thanksgiving. Ces 67 fanatiques ont eu une influence considérable sur un pays d'aujourd'hui 328 millions d'habitants. 8 présidents sur 46 sont leurs descendants directs, dont le président Franklin Roosevelt ou les présidents George Bush.

Les Puritains ont organisé une révolution en Angleterre autour de Lord Oliver Cromwell. Ils décapitèrent le roi, fondèrent une République intolérante, le Commonwealth, et massacrèrent les Irlandais « hérétiques » (papistes). Ces événements sont désignés par les historiens britanniques comme la « Première Guerre civile » (1642-51).

Plus d'un siècle plus tard, les colons du Nouveau Monde se révoltèrent face au poids écrasant des taxes de la monarchie britannique (1775-83). Ces événements sont connus des historiens états-unien comme la « Guerre d'indépendance », mais les historiens britanniques y voient au contraire la « Seconde Guerre civile ». En effet, si les colons qui firent cette guerre étaient de pauvres gens qui travaillaient dur, ceux qui les organisèrent étaient des descendants des Pères pèlerins qui souhaitaient affirmer leur idéal sectaire face à la monarchie britannique restaurée.

Quatre-vingt ans plus tard, les États-Unis se déchiraient avec la Guerre de sécession (1861-65) que certains historiens états-unien désignent comme la « Troisième Guerre civile » anglo-saxonne. Elle opposait les États qui, fidèles à la Constitution originelle, entendaient maintenir des droits de douane entre eux, à d'autres États qui voulaient au contraire faire passer les droits de douane au niveau fédéral et créer ainsi un grand marché intérieur. Cependant, elle opposait aussi les élites puritaines du Nord aux élites catholiques du Sud, de sorte que l'on retrouvait les clivages des deux guerres précédentes.

La « Quatrième Guerre civile » anglo-saxonne, qui se dessine aujourd'hui, est toujours ourdie par les élites puritaines. Ce qui masque cette continuité, c'est la transformation de ces élites qui désormais ne croient plus en Dieu, mais conservent le même fanatisme. Ce sont elles qui se consacrent aujourd'hui à la réécriture de l'histoire de leur pays. Selon elles, les USA sont un projet raciste des Européens que les « Pères pèlerins » ne sont pas parvenus à corriger. Elles sont persuadées qu'il faut rétablir la « Voie pure » en détruisant tous les symboles du Mal comme les statues des Monarques, des Anglais et des Confédérés. Elles parlent le « politique correct », assurent qu'il existe plusieurs « races » humaines, écrivent « Noir » avec une majuscule et « blanc » en minuscules, et se ruent sur les suppléments abscons du New York Times.

L'HISTOIRE RÉCENTE DES ÉTATS-UNIS

Chaque pays a ses démons. Le président Richard Nixon était convaincu que le premier danger dont les États-Unis devaient se prévenir n'était pas une guerre nucléaire avec l'URSS, mais cette possible « Quatrième Guerre civile » anglo-saxonne. Il s'était entouré du spécialiste en la matière, l'historien Kevin Phillips, qui fut son conseiller électoral et lui permit d'accéder deux fois à la présidence US. Cependant, les héritiers des Pères pèlerins n'acceptèrent pas son combat et le firent sombrer dans le scandale du Watergate (1972), ourdi par l'adjoint et successeur de J. Edgar Hoover au lendemain de sa réélection. Lorsque la puissance US commença à s'essouffler, le lobby impérialiste, dominé par les Puritains, plaça au pouvoir un

des descendants directs des 67 Pères pèlerins, le républicain George Bush Fils. Il organisa un choc émotionnel (les attentats du 11 septembre 2001) et adapta les armées au nouveau capitalisme financier, sous le regard tétanisé de ses concitoyens. Son successeur, le démocrate Barack Obama, poursuivit son œuvre en adaptant l'économie. Pour cela, il choisit l'essentiel de l'équipe de son premier mandat parmi les membres de la Pilgrim's Society (l'association des Pèlerins).

Survint un événement disruptif, en 2016. Un présentateur de télévision qui avait contesté la transformation du capitalisme et les attentats du 11-Septembre, Donald Trump, se présenta à la présidence. Il conquiert d'abord le Parti républicain, puis la Maison-Blanche. Tous ceux qui avaient fait chuter Richard Nixon s'en prirent à lui avant même qu'il n'investisse sa fonction. Ils sont parvenus à prévenir sa réélection en bourrant maladroitement les urnes. Ce qui importe, c'est que, durant son mandat, des siècles de non-dits ont ressurgi. La population US s'est à nouveau fracturée autour des Puritains.

C'est pourquoi, s'il est évident qu'une majorité d'États-unien n'a pas voté avec enthousiasme pour un sénateur sénile, il me semble erroné de dire que cette élection de 2020 était un référendum pour ou contre Trump. Il s'agissait en réalité d'un référendum pour ou contre les Puritains.

UN RÉSULTAT CONFORME AU PROJET DES PÈRES PÈLERINS

Lorsque la Guerre d'indépendance ou Seconde Guerre civile anglo-saxonne fut terminée, les successeurs des Pères pèlerins rédigeaient la Constitution. Ils ne firent ni mystère de leur volonté de créer un système aristocratique sur le modèle anglais, ni de leur mépris du peuple. C'est pourquoi, la Constitution des États-Unis ne reconnaît pas la souveraineté populaire, mais celle des gouverneurs.

Le peuple, qui avait fait et gagné la guerre, accepta cet état des choses, mais imposa dix amendements, la Déclaration des droits (Bill of Rights), selon lesquels la classe dirigeante ne pourrait en aucun cas violer les droits des citoyens au nom d'une prétendue « raison d'État ». La Constitution ainsi amendée s'applique toujours.

Si l'on veut bien constater que, constitutionnellement, les États-Unis ne sont pas et n'ont jamais été une démocratie, on n'a aucune raison de s'indigner du résultat des élections. Bien qu'il ne soit pas prévu par la Constitution, le scrutin populaire pour l'élection présidentielle s'est progressivement imposé en deux siècles dans chaque État fédéré. Les gouverneurs doivent en suivre les indications pour désigner leurs 538 délégués au Collège électoral présidentiel. Certains gouverneurs ont donc bourré les urnes sans grand savoir-faire : dans plus d'un comté sur dix, le nombre de votants est supérieur à celui des habitants majeurs. N'en déplaise aux commentateurs, il est donc parfaitement impossible de dire combien d'électeurs ont réellement voté et qui ils auraient souhaité comme président.

UN SOMBRE Avenir

Dans ces conditions, le président élu, Joe Biden, ne pourra pas passer outre la fureur justifiée des participants de son challenger. Il ne pourra pas réunir son peuple. J'avais écrit, il y a quatre ans, que Trump serait le Gorbatchev des États-Unis. J'avais tort, il a su redonner un nouveau souffle à son pays. En définitive, ce sera Joe Biden à qui échoira la faute de ne pas parvenir à maintenir l'unité territoriale de son pays. Les Alliés qui ne voient pas la catastrophe arriver en paieront de lourdes conséquences.